UNION DÉPARTEMENTALE
DES ASSOCIATIONS FAMILIALES
DES VOSGES

5 Quartier de la Magdeleine
88025 ÉPINAL CEDEX
☏ 03.29.82.36.03
🖷 03.29.64.22.80
💻 udaf88@udaf88.unaf.fr
🖱 www.udaf88.org

DEPUIS 1945
70 ans
D'ENGAGEMENT
POUR LES FAMILLES

Assemblée Générale

9 Juin 2018

Centre des Congrès d'Épinal

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

INFO FAMILLE 03.29.35.16.16

Observatoire de la Famille

La vie familiale Vosgienne

LES INSTANCES DE L'UDAF

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

SES RÉUNIONS

En 2017, le Conseil d'Administration s'est réuni à 7 reprises.

- **Le 6 Février : 12 présences**

Ordre du Jour : Approbation du Compte-Rendu du Conseil d'Administration du 5 Décembre 2016. Communications du Président. Informations du Directeur. Tour d'horizon de l'activité des Associations Familiales et des Mouvements. Comptes rendus de mandats. Comptes rendus Administrateurs-Ambassadeurs. Bilan de l'année 2016 concernant les Administrateurs-Ambassadeurs. Présentation des éléments communiqués par l'UNAF à la 3ème journée des référents UDAF, du 15 Décembre à Paris, pour la mise en place et en action de leur PLDA (Plan Local de Développement Associatif). Approbation des préconisations du rapport de l'Observatoire de la Famille "Être parent d'enfants entre 6 et 12 ans". Détail des trois actions de la convention d'objectifs (2016-2020) avec l'UNAF. Questions diverses.

- **Le 13 Mars : 14 présences**

Ordre du Jour : Approbation du Compte-Rendu du Conseil d'Administration du 23 Janvier 2017. Communications du Président. Informations du Directeur. Tour d'horizon de l'activité des Associations Familiales et des Mouvements. Comptes rendus de mandats. Comptes rendus Administrateurs-Ambassadeurs. Bilan de l'année 2016 concernant les Administrateurs-Ambassadeurs. Élection à la 1ère Vice-Présidence de l'UDAF. Représentation à pourvoir à : La Mutualité Sociale Agricole de Lorraine (MSA) - Au Comité Départemental des Prestations Sociales Agricoles (CDPSA) - Au jury chargé de la délivrance du diplôme funéraire pour les personnes en contact avec les particuliers - À l'Association Déodatienne pour l'Habitat des Jeunes (ADHAJ). Désignations Administrateur-Ambassadeur pour : les AF de Celles sur Plaine, Raon l'Étape et Saint Dié, l'ASF de Saint Dié, l'AF Protestante "Le Phare" à Saint Dié, les associations ADMR de Bertrimoutier, Moyenmoutier, Raon l'Étape et Saint Michel sur Meurthe, l'UDCSF, la Fédération "Familles Rurale, la Fédération MFR et la Fédération ADMR. Compte-rendu de la réunion avec les Mouvements familiaux du 6 Mars. Bilan Action 2016 des Administrateurs-Ambassadeurs. Délégation de l'UDAF à l'Assemblée Générale Extraordinaire de dissolution de l'URAF de Lorraine. Rapport de la Commission de Contrôle (effectifs 2017). Suite donnée par l'UNAF au dépôt de nos conventions d'objectifs 2016-2020. Questions diverses.

- **Le 15 Mai : 15 présences**

Ordre du Jour : Approbation du Compte-Rendu du Conseil d'Administration du 13 Mars 2017. Présentation et arrêté des comptes 2016. Budget 2017. Communications du Président. Informations du Directeur. Tour d'horizon de l'activité des Associations Familiales et des Mouvements. Comptes rendus de mandats. Comptes rendus Administrateurs-Ambassadeurs. Campagne de recrutement de nouveaux Administrateurs de l'UDAF : Rôle des Administrateurs-Ambassadeurs auprès des Fédérations et associations qui les concernent. Outils et documents à prévoir pour les Administrateurs-Ambassadeurs dans cette démarche. Questions sur l'UDAF, éventuellement, pour clarifier des vides ou des connaissances incomplètes afin d'être porteur totalement de la démarche. Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire de l'UDAF du samedi 3 Juin. Texte définitif du changement de statuts. Cooptations d'Administrateurs : 2 échéances 2018 – 2 échéances 2020. Montant de la cotisation 2018. Thème d'information, etc… Compte-rendu de la rencontre des Présidents et Directeurs d'UDAF à Montauban des 18 et 19 Mars. Questions diverses.

- **Le 27 Juin : 14 présences**

Ordre du Jour : Approbation du Compte-Rendu du Conseil d'Administration du 15 Mai 2017. Communications du Président. Informations du Directeur. Tour d'horizon de l'activité des Associations Familiales et des Mouvements. Comptes rendus de mandats. Comptes rendus Administrateurs-Ambassadeurs. Bilan de l'Assemblée Générale de l'UDAF, choix du thème pour le séminaire et déclinaison du rapport moral. Formation des nouveaux Administrateurs de l'UDAF. État des représentations de l'UDAF et renouvellement des représentants, notamment à la CAF. Compte-Rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire de dissolution de l'URAF de Lorraine du 14 Juin 2017. Compte-Rendu du Conseil d'Administration de l'URAF Grand-Est du 20 Juin 2017. Compte-Rendu de l'Assemblée Générale de l'UNAF à Blois des 24-25 Juin 2017. Questions diverses.

- **Le 5 Septembre : 12 présences**

Ordre du Jour : Approbation du Compte-Rendu du Conseil d'Administration du 27 Juin 2017. Communications du Président. Informations du Directeur. Tour d'horizon de l'activité des Associations Familiales et des Mouvements. Comptes rendus de mandats. Comptes rendus Administrateurs-Ambassadeurs. Compte-rendu de la réunion du Bureau du Conseil d'Administration du 28 Août. Séminaire du 7 Octobre (Thème et présentation des travaux). Représentations à la CAF et renouvellement à la commission de médiation DALO. Mise en place d'une commission communication (journal VFV, site internet, présence sur les réseaux sociaux). Création de deux comités de pilotage pour arriver à suivre l'élaboration des actions de notre Convention d'objectifs et de gestion. Questions diverses.

- **Le 16 Octobre : 18 présences**

Ordre du Jour : Approbation du Compte-Rendu du Conseil d'Administration du 5 Septembre 2017. Communications du Président. Informations du Directeur. Tour d'horizon de l'activité des Associations Familiales et des Mouvements. Comptes rendus de mandats. Comptes rendus Administrateurs-Ambassadeurs. Commentaires sur le séminaire des administrateurs du 7 Octobre. Représentations : désignations au CA de la CAF et de Vosgelis. Lecture collective de nos nouveaux statuts et de notre nouveau règlement intérieur qui viennent d'être agréés par le dernier CA de l'UNAF. Mise en place des deux comités de pilotage concernant les actions de notre Convention d'objectifs et de gestion qui vient d'être agréée et signée par l'UNAF. Compte-rendu des journées des Présidents et Directeurs d'UDAF des 13 et 14 Octobre à Paris. Questions diverses.

- **Le 4 Décembre : 18 présences**

Ordre du Jour : Approbation du Compte-Rendu du Conseil d'Administration du 16 Octobre 2017. Communications du Président. Informations du Directeur. Compte-rendu de la journée des référents PLDA à Lille. Compte-rendu du Conseil d'Administration de l'URAF du 14 Novembre. Marche "alerte sur la vie associative" du 10 Novembre. Lecture collective de nos nouveaux statuts et de notre nouveau règlement intérieur qui viennent d'être agréés par le dernier CA de l'UNAF. Désignation des membres des deux comités de pilotage concernant les actions de notre Convention d'objectifs et de gestion qui vient d'être agréée et signée par l'UNAF et de la commission de communication. Bilan de la matinée-rencontre avec nos associations du 18 Novembre. Comptes rendus de mandats. Questions diverses.

SES MOUVEMENTS

Collège "élus"

Le 5 Février 2017, M. Christophe CAPARROS quitte le Conseil d'Administration.

Le 20 Mars 2017, Mme Geneviève REMY présente sa démission.

Le 27 Juin 2017, Mme Marylène LAURENT entre au Conseil d'Administration pour une cooptation de 3 ans.

Le 4 Décembre 2017, M. Pascal SZPYNDA est coopté jusqu'à la prochaine Assemblée Générale du 9 Juin 2018.

Collège "Désignés"

Le 15 Mai 2017, Mmes Nadine BARJONET et Solange DIDIERLAURENT sont désignées comme représentantes de la Fédération "Familles Rurales" au Conseil d'Administration.

Le 27 Juin 2017, M. Stéphane ETIENNEY est désigné comme représentant de la Fédération des Maisons Familiales Rurales des Territoires Haut Marnais et Vosgien.
Mme Martine HATTON est reconduite comme Administrateur "désignée" suite à la fusion des Fédérations MFR 88 et 52).

Le 5 Septembre 2017, M. Gérard HELLE, représentant l'ADAPEI, présente sa démission. Mme Martine HATTON, représentant la Fédération MFR, présente également sa démission.

Le 13 Septembre 2017, Mme Angelès PERRIN succède à Mme Marie-Thérèse GAVRILOVIC, ayant donné sa démission, pour représenter les Conjoints Survivants.

SA COMPOSITION au 31/12/2017

Collège "ÉLUS" (14 sièges)		
Nom - Prénom	**Commune de résidence**	**Association ou Mouvement**
CONRAUX Sylvie	VITTEL	NF VITTEL
FONTAINE Jean-Marie	LE SYNDICAT	NF ST AMÉ
FOURCAULX Evelyne	TIGNÉCOURT	NF MONTHUREUX/SAÔNE
GIORGETTI Josiane	THAON LES VOSGES	CSF ÉPINAL
LAURENT Marylène	SAINTE HÉLÈNE	NF BRUYÈRES
MANGE Marie-Christine	VECOUX	NF REMIREMONT
MANGEOL Sabine	HADOL	NF HADOL
PIERRAT-LABOLLE Michel	RAON L'ÉTAPE	NF RAON L'ÉTAPE
ROUET Yves	THAON LES VOSGES	CSF ÉPINAL
SZPYNDA Pascal	VIMÉNIL	NF BRUYÈRES
THOMAS Elisabeth	NEUFCHÂTEAU	NF NEUFCHÂTEAU
VAUTHIER Monique	URIMÉNIL	NF URIMÉNIL
2 sièges vacants à pourvoir		

Collège "DÉSIGNÉS" (14 sièges*)		
Nom - Prénom	**Commune de résidence**	**Mouvement**
BARJONET Nadine	ROUVRES LA CHÉTIVE	Fédération "Familles Rurales"
BEDEZ-STOUVENEL J.	RAON AUX BOIS	CONJOINTS SURVIVANTS
CALEGARI Oswald	RAMBERVILLERS	A.P.F.
DELBET Pierre	VINCEY	U.D C.S.F.
DIDIERLAURENT Solange	CHÂTENOIS	Fédération "Familles Rurales"
ETIENNEY Stéphane	RAMONCHAMP	Fédération MFR
PIERREL Denise	LA BRESSE	JUMEAUX ET PLUS
PERRIN Angelès	SERCOEUR	CONJOINTS SURVIVANTS
SCHIANO DI COLA Giro	GOLBEY	U.D C.S.F.
THIROLLE Anne-Marie		A.D.M.R.
**4 sièges vacants à pourvoir par : Fédération MFR (1) – ADAPEI (1) - Enfance et Familles d'Adoption (1) - UNAFAM (1).*		

LE BUREAU

En 2017, il n'y a eu aucune réunion du Bureau.

SA COMPOSITION AU 31/12/2017 POUR 2 ANS

Président : M. Jean-Marie FONTAINE

1ère Vice-Présidente : Mme Sylvie CONRAUX

Vice-Présidente : Mme Monique VAUTHIER

Secrétaire : Mme Élisabeth THOMAS

Secrétaire adjointe : Mme Denise PIERREL

Trésorier : M. Yves ROUET

Trésorière adjointe : Mme Marie-Christine MANGE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE ORDINAIRE

Elle s'est tenue le samedi 3 Juin 2017 au Restaurant du Centre des Congrès à ÉPINAL devant une centaine de militants familiaux. 52 des 94 associations de l'UDAF étaient présentes ou représentées.

De nombreuses personnalités y assistaient. Citons : Mme Ghislaine JEANDEL-JEANPIERRE, Vice-Présidente déléguée à l'Enfance et à la famille au Conseil Départemental, représentant M. François VANNSON, Président du Conseil Départemental, Mme Pascale DEAU, Adjointe aux Affaires Sociales d'Épinal, représentant M. Michel Heinrich, Maire d'Épinal, Mme Élisabeth DEL GENINI, Conseillère Régionale, Mme Jacqueline THIRION, Adjointe au Maire de Saint Dié des Vosges, représentant M. David VALENCE, Conseiller Régional et Maire de Saint Dié des Vosges, Mme Anne-Marie COUPAS, Présidente de la CAF.

A été présenté le rapport de la commission de contrôle par Mme Sabine MANGEOL, sa Présidente.

Ont été votés :

- ✓ Le rapport d'activité détaillé par Mme Élisabeth THOMAS, Secrétaire.
- ✓ La progression de 1,30 € à **1,40 €** de la cotisation par adhérent pour 2018. La cotisation forfaitaire par Mouvement reste, quant à elle, à **50 €.**
- ✓ Le rapport financier lu par M. Yves ROUET, Trésorier.
- ✓ L'affectation des résultats de l'exercice 2016 comme suit :

  - **Pour l'UDAF hors journal**
    - ✓ Résultat **positif** de **33 604,02 €.**
      - "report à nouveau créditeur" : **33 604,02 €.**
    - ✓ Solder le compte "report à nouveau créditeur" où figure le résultat de l'exercice 2015 et remonter la somme de 31 364,18 € au Fonds associatif.

  - **Pour le journal**
    - ✓ Résultat de -**33 954,06 €.**
    - ⬩ Affectation au compte "report à nouveau débiteur" qui passe à - **443 067,14 €.**

  - Des réserves ont été effectuées pour le 70ème anniversaire de l'UDAF :
    5 000 € en 2014
    2 500 € en 2015
    1 607,68 € ont été seulement consommés.
    Donc reprise du solde de 5 892,32 € et le verser au compte fonds associatif qui passera de 687 228,21 € (après l'affection de fin d'exercice 2016) à 693 120,53 €.

- ✓ Le Budget 2018 a également été soumis à l'Assemblée Générale à hauteur de **365 319 €** dont 239 280 € de Fonds Spécial.

M. Jean-Marie FONTAINE a ensuite présenté le rapport moral et d'orientation. **Il a axé son discours sur l'importance pour une UDAF de pouvoir compter sur sa force, l'ingéniosité et la variété de son réseau d'associations Familiales et de Mouvements**

Il rappela la commémoration du 70ème anniversaire de l'UDAF avec la réalisation d'un concours de dessins qui connut un grand succès grâce à la participation de 660 enfants de tout le département.

Il insista sur le fait de faire évoluer le lien qui existe au sein de de notre réseau UDAF - Mouvements – Associations Familiales pour le renforcer et le pérenniser

Il évoque ensuite l'importance d'assouplir nos statuts afin de pouvoir accueillir de nouvelles familles intéressées pour rejoindre le Mouvement familial.

Il a conclu évoquant la mise en place de l'URAF Grand Est ainsi que le pacte quinquennal en faveur des familles avec 10 propositions pour relancer la politique familiale avec le nouveau gouvernement.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE EXTRAORDINAIRE

Elle a eu lieu avec l'Assemblée Générale Ordinaire le 3 Juin à 9h00 et concernait certaines modifications, des statuts et règlement intérieur, demandées par l'UNAF.
En 2016, L'UDAF avait travaillé sur ces modifications à partir d'un document de l'UNAF accompagné d'un guide qui faisait ressortir les principales durées et les principaux délais qui régissent nos instances en donnant la possibilité de les modifier.
Notre commission de travail avait donc procédé à un certain nombre d'évolutions qui ont malheureusement ensuite été rejetées par la commission d'agrément de l'UNAF car, en fait, pour des questions de cohérence, ces éléments n'auraient pas dû être modifiés par les UDAF.
Nous avons donc dû revenir sur un certain nombre d'articles pour reprendre les anciennes durées et les anciens délais. Ceci étant, cela ne concerne pas toutes les modifications que nous vous avions proposées et que vous aviez adoptées à l'Assemblée Générale Extraordinaire de 2016.

Chaque article nouveau ou modifié fut adopté à l'unanimité.

RÉFLEXION

COMMISSIONS

En 2017, 9 réunions de commissions ont eu lieu.

COMMISSION STATUTAIRE

COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES D'ADHÉRENTS

2 réunions :

- ✓ **Le 3 Mars :** Commentaires sur les contrôles - Présentation du rapport de la commission - Arrêté des effectifs pour 2017 - Questions diverses.
- ✓ **Le 15 Novembre :** Plan de contrôle 2018 et répartition des contrôles parmi les membres de la commission. Questions diverses.

COMMISSIONS INTERNES

COMMISSION "PRESSE"

5 réunions : avant chaque numéro du journal "La Vie Familiale Vosgienne" pour viser son contenu :

- ✓ **les 23 Mars, 26 Mai, 29 Juin, 19 Septembre et 12 Décembre.**

COMMISSION DE TRAVAIL AVEC LES MOUVEMENTS FAMILIAUX

Elle s'est réunie à une reprise :

Le 6 Mars :

- **Tour de table** où chaque Mouvement a évoqué ses projets, son fonctionnement actuel et, éventuellement, ses problématiques.
  Sont ressortis :
  - La difficulté des Fédérations présentes de trouver des militants locaux et parmi ces derniers, des administrateurs au niveau fédéral.
  - L'importance d'être à l'UDAF pour partager les difficultés avec les autres associations pour trouver des solutions ou des partenariats.
  - L'intérêt de profiter de l'UDAF pour assoir sa notoriété.
- Le dossier questionnaire, établi par le Directeur de l'UDAF pour recueillir auprès des Mouvements, les compétences et moyens qu'ils avaient, n'a guère trouvé preneur. Seuls 2 d'entre eux sur 10 ont répondu. C'est trop peu pour envisager quelque chose de consistant.
  Le questionnaire sera donc renvoyé une seconde fois en relance.
- Même commentaire pour le Plan Local de Développement Associatif et le projet associatif, seules 28 associations sur 94 ont répondu. Là, une 2ème relance sera faite.
- M. REMY a ensuite présenté l'état des effectifs de l'UDAF au 31/12/2016.

COMMISSION DE TRAVAIL AVEC LES ASSOCIATIONS FAMILIALES FÉDÉRÉES ET NON FÉDÉRÉES

Elle s'est réunie à une reprise :

Le 18 Novembre : une bonne participation est à signaler.

Comme à chacune des rencontres, un tour de table a permis à chaque association de présenter son actualité (nouvelles activités, satisfactions, déceptions, difficultés).

Puis des échanges ont eu lieu sur :

- La tenue des listes d'adhérents.
- Le renouvellement des Administrateurs UDAF à la CAF.
- Le fonctionnement des CCAS.
- La possibilité d'animer des permanences pour les familles à partir d'un guide réalisé par l'UDAF.

Puis, le Directeur de l'UDAF a présenté les nouveaux statuts type qu'il a réécrits et simplifiés pour les associations.

Ensuite, nous avons abordé la communication de l'UDAF pour elle-même et son réseau (relooking du site internet, présence sur les réseaux sociaux, journal, lettre électronique).

Enfin, Éric VALENTIN, Directeur de la MDAJA d'Épinal, inaugurée le 11 Septembre 2017, est venue présenter son activité à des Présidentes et Présidents très intéressés et qui posèrent de nombreuses questions.

Nous rappelons que ces commissions et ces comités de pilotage sont ouverts à toute personne intéressée, les frais de déplacements étant pris en charge par l'UDAF. Les rencontres ont lieu au siège de l'UDAF à Epinal généralement, en fin d'après-midi à 18 heures.

LES RÉPRÉSENTATIONS

Fidèle à l'une des missions que lui a conférée le législateur, l'UDAF représente les familles dans **58** instances départementales par l'intermédiaire de **34** personnes (Administrateurs, représentants des associations ou administratifs).

Nous tenons à remercier, comme chaque année, Monsieur le Préfet des Vosges, Monsieur le Président du Conseil Départemental et les autres responsables de collectivités territoriales qui n'omettent jamais de nous réserver au moins un siège dans tout organisme, commission ou instance où des intérêts familiaux entrent en ligne de compte.

Voici le détail de ces représentations par secteur au 31 Décembre 2017.

Psychologie – Sociologie et Droit de la Famille

CONSEIL DES FAMILLES ET DES PUPILLES DE L'ÉTAT

Titulaire : Madame Sylvie CONRAUX
Suppléante : Madame Évelyne FOURCAULX

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CDPD)

Monsieur Bernard REMY

COMMISSION D'AGRÉMENT DES CANDIDATS À L'ADOPTION

Titulaire : Madame Sylvie CONRAUX
Suppléante : Madame Évelyne FOURCAULX

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ DES VOSGES

- COMITÉ PLÉNIER : Monsieur Bernard REMY
- COMITÉ TECHNIQUE : Monsieur Bernard REMY

ASSOCIATION VOSGIENNE DE SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE (A.V.S.E.A.)

Monsieur Jean-Marie FONTAINE

CELLULE D'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES FACE À LA RADICALISATION

Monsieur Bernard REMY

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU TITRE DE SÉJOUR

Monsieur Jean-Marie FONTAINE

MAISON DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

Monsieur Giro SCHIANO DI COLA

Grands Équilibres Économiques et Sociaux

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (C.A.F.)

Titulaires : Madame Sabine MANGEOL
Monsieur Jean-Pierre MAIRE
Monsieur Jean-Marie FONTAINE
Monsieur Bernard REMY

Suppléantes : Madame Evelyne FOURCAULX
Madame Denise PIERREL

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (C.P.A.M.)

Titulaire : Madame MC. MANGE
Suppléant : Madame Monique VAUTHIER

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE LORRAINE (M.S.A.) : Collège "salariés"

Monsieur Stéphane ETIENNEY

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES (C.D.P.S.A.)

Monsieur Stéphane ETIENNEY

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'AUTONOMIE
Formation des personnes âgées

Titulaire : Monsieur Jean-Marie FONTAINE
Suppléant : Monsieur Pierre DELBET

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE

Titulaire : Monsieur Pierre DELBET
Suppléante : Madame Nicole CHAPUIS

COMMISSION D'ATTRIBUTION DE L'ALLOCATION PERSONNALISÉE À L'AUTONOMIE (A.P.A.) EN CAS DE LITIGES

Titulaire : Madame Sabine MANGEOL
Suppléante : Madame Josiane GIORGETTI

Éducation et Formation

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ÉDUCATION NATIONALE (C.D.E.N.)

Titulaire : Madame Monique VAUTHIER
Suppléant : Monsieur Jean-Marie FONTAINE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE (CDJSVA)

Titulaire : Monsieur Bernard REMY
Suppléant Monsieur Jean-Marie FONTAINE

Vie Quotidienne

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TAXIS ET VÉHICULES DE PETITE REMISE

Monsieur Guy KLIPFEL

COMMISSION LOCALE D'ÉPINAL DES TAXIS

Monsieur Guy KLIPFEL

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE SÉCURITE ROUTIÈRE

Titulaire : Monsieur Giro SCHIANO DI COLA
Suppléant : Monsieur Bernard REMY

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL (C.D.A.C.)
(Siège organisation de consommateurs)

Titulaire : Monsieur Bernard REMY
Suppléante : Madame Sylvie CONRAUX

COMITÉ D'USAGERS DE LA PRÉFECTURE

M. Jean-Marie FONTAINE

COMITÉ D'USAGERS DE L'ADMINISTRATION FISCALE

M. Jean-Marie FONTAINE

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT (CHANTRAINE-ÉPINAL - GOLBEY)

Titulaires : M. Giro SCHIANO DI COLA

COMMISSION DES SERVICES PUBLICS DÉLÉGUÉS DE LA VILLE D'ÉPINAL

M. Yves ROUET

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT) DES VOSGES CENTRALES

M. Yves ROUET

Santé

INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF DE CHÂTEL SUR MOSELLE

Monsieur Denis BEGIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF DE MIRECOURT (BEAUJOLY)

Madame Nicole RAGUÉ

HOPITAL LOCAL DE BRUYÈRES

Mme Anie CHAMPEROUX

HOPITAL LOCAL DE BUSSANG/LE THILLOT

Monsieur Jean-Pierre ALLAMASSEY

HOPITAL LOCAL DE CHÂTEL/MOSELLE

Madame Liliane COLLE

EHPAD DE DARNEY

Madame Isabelle TOUSSAINT

CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL D'ÉPINAL " Emile Durkheim "

Monsieur Pascal WONNER

HOPITAL LOCAL DE FRAIZE

Madame Liliane VONDERSCHER

CENTRE HOSPITALIER DE GÉRARDMER

Monsieur Jean DUCHENE

HOPITAL LOCAL DE LAMARCHE

Madame Annie VAGNEY

HOPITAL LOCAL DE RAMBERVILLERS

Madame Raphaëlle JOFFROY

HOPITAL LOCAL DE RAON L'ÉTAPE

M. Michel PIERRAT-LABOLLE

CENTRE HOSPITALIER DE REMIREMONT

Madame Huguette LAMBERT

HOPITAL RURAL DE SENONES

Madame Nicole BETTE

CENTRE HOSPITALIER DE VITTEL/NEUFCHÂTEAU

Monsieur Jacques COLLINET
Madame Elisabeth THOMAS

CLINIQUE "LA LIGNE BLEUE" D'ÉPINAL

Madame Monique VAUTHIER

COMMISSION DES USAGERS (CDU)

Hôpitaux ou Centres Hospitaliers

ÉMILE DURKHEIM - ÉPINAL
Suppléant Monsieur Oswald CALEGARI
Suppléante Madame Monique RINDERNECK

BRUYÈRES
Suppléante Madame Marylène LAURENT

LAMARCHE
Titulaire Madame Evelyne FOURCAULX

REMIREMONT
Suppléante Madame Christian BUTZ
Suppléante Madame Marie-Christine MANGE

Service de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR)

Maison d'enfants de la Combe - SENONES
Titulaire Monsieur Oswald CALEGARI

Service Hospitalisation A Domicile (HAD)

KORIAN PAYS DES IMAGES - ÉPINAL
Titulaire Monsieur Giro SCHIANO DI COLA
Titulaire Madame Monique VAUTHIER
Suppléant Monsieur Marcel BERNE

KORIAN DE LA PLAINE - NEUFCHÂTEAU
Titulaire Madame Gislaine DELPIERRE

ADEMAT (Association de Défense de la MATernité de Remiremont)

M. Jean-Marie FONTAINE

COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA COMCOM (TERRE D'EAU) DE VITTEL - CONTREXÉVILLE

Madame Sylvie CONRAUX

JURY CHARGÉ DE LA DÉLIVRANCE DU DIPLÔME FUNÉRAIRE POUR LES PERSONNES EN CONTACT AVEC LES PARTICULIERS

Madame Christine BUTZ
Madame Jacqueline BEDEZ-STOUVENEL

Habitat et Cadre de Vie

COMMISSION DES ACTIONS DE PRÉVENTION DES EXPULSIONS LOCATIVES (CAPEX)

Suppléant : M. Giro SCHIANO DI COLA

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT D'ÉPINAL

Monsieur Giro SCHIANO DI COLA CSF 2001 03 29 34 79 72

VOSGELIS (OPAC VOSGES)

M. Oswald CALEGARI

COMMISSION MIXTE H.L.M/USAGERS

Monsieur Giro SCHIANO DI COLA

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE MÉDIATION (LOI DALO)

Suppléants : Madame Josiane GIORGETTI
Monsieur Bernard REMY

CENTRE D 'AMÉLIORATION DU LOGEMENT (C.A.L. PACT)

Monsieur Giro SCHIANO DI COLA

ASSOCIATION DÉODATIENNE POUR L'HABITAT DES JEUNES (ADHAJ)

Titulaire M. Jean-Marie FONTAINE
Suppléant M. Michel PIERRAT-LABOLLE

COMITÉ DE PILOTAGE (VOSGES ET RÉGION) DE RECYCLAGE AGRICOLE DES DÉCHETS

Madame Sylvie CONRAUX

COMMISSION DE SUIVI DU PLAN D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PEDMA)

Madame Sylvie CONRAUX

COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉVALUATION DES RISQUES SANITAIRES ET TECHNOLOGIQUES (CODERST)

Madame Sylvie CONRAUX

COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE) DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) DE LA NAPPE DES GRÈS DU TRIAS INFÉRIEUR

Monsieur Jacques COLLINET

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE "SÉCHERESSE"

M. Yves ROUET

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SUIVI DES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS AUX RURALITÉS

Mme Jacqueline BEDEZ/STOUVENEL

DÉLÉGUÉS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALES (CCAS)

Les CCAS ayant été renouvelés en 2015, il n'y a donc pas eu de mouvements en 2017 et nous disposons à ce jour d'un représentant dans 98 Conseils d'Administration de CCAS locaux ou intercommunaux (très peu pratiqué dans les Vosges).

Depuis qu'un texte a rendu facultatif l'existence d'un CCAS dans les communes de moins de 1 500 habitants, l'on se rend compte que des CCAS, dans ces communes-là, ont cessé de fonctionner brutalement d'une année sur l'autre et nous n'en avons jamais été informés bien que nous disposions d'un siège en leur sein.

Nous regrettons ces décisions, nous aurions préféré que les petites communes se regroupent avec d'autres communes voisines pour créer des Centres Intercommunaux d'Action Sociale car nous pensons qu'un CCAS a son utilité sur tous les territoires (petits, moyens et grands) du Département.

S'il n'y a pas beaucoup de demandes particulières, l'on peut réaliser une Analyse des Besoins Sociaux et se pencher sur ce qui existe et ce qui manque dans sa ville pour la petite enfance, la famille, les personnes âgées ou handicapées ou encore la cohésion sociale. C'est un travail passionnant et très porteur pour le bien-être de la population.

ÉVOLUTION DES REPRÉSENTATIONS

Quelques constats :

- Plusieurs instances se réunissent peu ou plus.
- Certaines commissions disparaissent et nous n'en sommes pas toujours avisés alors que nous sommes bien dans les arrêtés officiels de composition.
- Parfois de nouvelles instances apparaissent et quelquefois la représentation des familles usagères pourtant concernée, n'est pas sollicitée. Nous devons être vigilants.
- La réforme territoriale va encore considérablement modifier les différentes commissions non seulement régionales mais aussi départementales. Attention de ne pas trop éloigner les citoyens des éléments de la vie quotidienne qu'ils doivent avoir dans une relative proximité.
- Dernier constat, nous avons parfois des difficultés à trouver des représentants dans certaines instances. Les réunions en journée posent des difficultés à nos délégués salariés. Parfois les thèmes sont techniques et rébarbatifs.

  Pour autant, que chacun sache que nos délégués n'ont pas à jouer les "experts", ils sont là pour recueillir de l'information et pour apporter le ressenti des familles usagères. Ils peuvent avoir l'appui de l'UDAF et notamment du Directeur pour de la formation, de l'information ou encore de la recherche documentaire. Enfin l'UNAF et l'UDAF réalisent des formations dans toutes les grandes représentations (CAF, MSA, CPAM, OPHLM, surendettement, santé, logement, éducation, etc.).

Des structures évoluent, il faut s'imprégner des évolutions permanentes. Par exemple, tous nos hôpitaux locaux se transforment en EPHAD, nos centres hospitaliers fusionnent, certains vont même disparaître. Il faut nous réadapter à cette restructuration et veiller à ce que nous ne soyons pas oubliés dans les nouveaux Conseils d'Administration qui se mettent ainsi en place et dans les Commissions Des Usagers.

Nous vous rappelons que nos délégués sont désignés toujours dans ***l'intention de représenter les usagers****. Aussi, si vous-mêmes ou les familles que vous rencontrez avez des difficultés ou des suggestions à formuler avec ces organismes, services ou associations où nous avons un ou plusieurs sièges, il ne faut pas hésiter à contacter le représentant dans l'instance concernée ou à adresser les éléments à l'UDAF qui lui communiquera.*

INFORMATIONS

L'UDAF cherche, par tous les moyens, à diffuser l'information, soit directement auprès des publics concernés, soit par des relais (associations familiales locales, mais aussi assistantes sociales, conseillères ESF, organismes de formation, etc.…).

Signalons :

- Nos interventions sur la télévision "Vosges Télévision" et dans certaines radios locales.
- Nos communiqués quotidiens et hebdomadaires départementaux (papier ou en ligne).
- Des points presse réguliers pour expliquer nos positions ou annoncer nos activités ou manifestations.
- Nos interventions auprès des Parlementaires vosgiens pour qu'ils prennent en considération nos positions dans les débats nationaux ou interpellent les Ministres concernés.
- Notre participation à plusieurs animations organisées par nos Associations Familiales et des organismes ou associations proches de l'UDAF.
- L'animation de notre site Internet depuis Septembre 2011 :

udaf88.org

LE SECRÉTARIAT DE L'UDAF

MOUVEMENTS :

Deux postes en contrat aidé CUI-CAE ont pris fin et n'ont pas été renouvelés :

- ✓ Mme Maryam N'DIAYE le 14 Juillet.
- ✓ Mme Cindy DEVIVIERS le 4 Septembre

L'ÉQUIPE AU 31/12/2017

- Trois permanents en C.D.I. à temps complet :
  - Directeur : Bernard REMY.
  - Secrétaire principale : Christine RENARD
  - Conseillère juridique et sociale : Dominique DJELLOUL.
- Un Chargé d'études en CDD à temps partiel : Babacar KANE.
- Une VRP à temps partiel : Christiane MICLOT qui démarche la publicité pour notre journal.

Au vu l'activité détaillée dans ce rapport et des obligations administratives et statutaires qui sont imposées à une UDAF, plus la réalisation de "La Vie Familiale Vosgienne", les représentations, Famille Conseil 88, l'Observatoire de la Famille, les tirages pour les associations et la documentation, la mise à jour du site Internet, l'on comprend la charge de travail qui pèse sur chacun des membres de la structure administrative. À cela s'ajoute aussi une moindre mobilisation des bénévoles.

QUELQUES CHIFFRES ÉLOQUENTS

⌑ **1 267** lettres reçues et traitées (- 446 par rapport à 2016. Beaucoup de courriers et infos arrivent également par messagerie électronique).

⌑ **1 711** lettres ou documents expédiées (-992 de moins que l'an passé, les mails étant privilégiés).

⌑ Environ **4 000** appels téléphoniques reçus – et quasiment **3 500** donnés. Là également malgré Internet.

⌑ Une **vingtaine** de comptes rendus de réunions diverses rédigés, tapés et dupliqués.

⌑ **5** numéros de la "Vie Familiale Vosgienne" à 7 000 exemplaires.

⌑ **718** courriers ou circulaires d'information adressés aux associations familiales et aux fédérations.

⌑ **27** dossiers de demande de Médaille de la Famille instruits dont **25** ont eu une suite favorable.

Horaires d'ouverture : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h du lundi au vendredi.

NOTRE JOURNAL "LA VIE FAMILIALE VOSGIENNE"

En 2017, 5 numéros ont été réalisés en 7 000 exemplaires. Dans chacun d'eux, nous espérons que vous avez trouvé les données utiles pour vous informer sur l'évolution de la législation économique, sociale et familiale.

Ce travail de confection du journal assumé par Monsieur REMY et son équipe est aussi une lourde tâche, et malgré une parution bimestrielle, cela revient rapidement.

De par son format, il contient environ 120 pages dactylographiées. La publicité occupe une place raisonnable et son contenu est filtré par le rédacteur en chef. Il ne s'agit pas, en tant qu'association de consommateurs, de passer n'importe quoi. Le marché est par ailleurs saturé et notre démarcheuse a du mal à remplir ses objectifs annuels.

En 2017, nous avons gagné des recettes en abonnements qui s'élèvent à **35 076,27 € (+5 083,10 € : +16,95**%). Les rentrées publicitaires ont encore baissé (-**1 464,75 € : -16,43%**). Les Administrateurs, les Associations Familiales, les Mouvements familiaux, les UDAF, l'UNAF ont à nouveau été sollicités. Malheureusement, sans grand succès et nous avons encore perdu des abonnés.

Les recettes publicitaires s'élèvent à **7 448,75 €** contre **8 913,50 €** en 2016**.**

Nous sommes la seule UDAF en France à avoir un tel support. À chaque parution, nous avons des encouragements, des réactions voire des suggestions d'articles. Notre journal a donc un bon écho. Il est un outil de communication important vis-à-vis des familles, des Pouvoirs Publics et des élus.

Pour autant, nous lançons ici un nouvel appel à tout notre réseau. Que toutes nos associations abonnent tous leurs adhérents et qu'elles obtiennent au moins une insertion publicitaire de chacun de leurs fournisseurs et nous aurons déjà fait un bon bout de chemin en vue d'équilibrer les comptes du journal que vous découvrirez dans le rapport financier par ailleurs.

Nous comptons vraiment sur votre collaboration à ce niveau, car vous pouvez aussi déposer des spécimens du journal avec des tarifs d'abonnements dans les lieux publics de la ou des communes couvertes par votre association. D'avance merci. Vous pouvez aussi nous trouver des annonceurs, notre support est lu, il est donc porteur.

Comme habituellement, nous vous rappelons que ce journal est le vôtre et pour qu'il soit encore plus interactif, vous pouvez vous y exprimer dans le courrier des lecteurs ou en "libres propos" à titre individuel.

Pour les associations, la rubrique appropriée est toujours largement alimentée, même quelquefois par certaines, qui n'abonnent pas leurs familles adhérentes.

Alors, merci d'avance de nous aider à contribuer à son équilibre financier.

LA COMMUNICATION

Malgré le manque de temps et parfois de finances, nous essayons de développer une politique de communication interne et externe efficace.

INTERNE

- Par la volonté du Président et du Directeur d'informer en permanence les Administrateurs, le Bureau, nos représentants dans les instances sur tout ce qui se passe à l'UNAF et à l'UDAF et sur tout ce qui est reçu pouvant les concerner.

- Par la tenue d'une documentation importante et variée, répertoriée en dossiers thématiques, ouvrages, brochures, rapports, revues, périodiques et coupures de presse.

- Par des circulaires d'information et des questionnaires pour faire jouer ce mouvement perpétuel de balancier qui doit fonctionner entre la base et la structure départementale.

- Par des comptes rendus explicites de toute l'activité de l'UDAF (Assemblée Générale, Conseil d'Administration, Bureau, Commissions).

- Par l'abonnement automatique des Administrateurs et de toutes les associations de notre réseau à la lettre hebdomadaire électronique de l'UNAF.

EXTERNE

- Par nos points presse.

- Par nos documents d'informations et nos plaquettes à destination du grand public.

- Par nos **65** représentations où nous faisons prendre en compte l'avis des familles vosgiennes.

- Par des rencontres avec les Pouvoirs Publics et nos Partenaires.

- Par notre site internet de l'UDAF : udaf88.org (Présentation de l'UDAF, des Associations Familiales et des Mouvements familiaux, agenda, activités et services divers à disposition des familles, enquêtes de l'Observatoire des Familles, documents divers d'information (plaquettes, triptyques) concernant le secteur familial, possibilité de questionnements à l'UDAF, au Point Info Famille, demandes de documentation, etc.

- Par nos services : Point Info Famille et Observatoire de la Famille ou encore par notre journal.

MÉDAILLE DE LA FAMILLE

Quatrième promotion de la Médaille nouvelle version. Toujours aussi peu de candidatures sur les nouveaux critères. Il faudrait fortement les médiatiser auprès des familles, des travailleurs sociaux, des associations et organismes et même des Mairies. Pour autant, il y a de moins en moins de familles de 4 enfants et plus et il faut constater que souvent les récipiendaires ont un âge certain.

Nous rappelons qu'il n'y a plus qu'une Médaille unique (plus de grade : bronze, argent, or) mais qu'elle devient ainsi plus une récompense sur le qualitatif que le quantitatif. C'est ce que nous voulions, qu'elle devienne la vraie Médaille de la parentalité.

Précisons aussi qu'elle est ouverte à de nouvelles conditions s'ouvrant bien au-delà des seuls parents.

En effet, par dérogation, la distinction peut également être attribuée :

1° Aux personnes qui, au décès de leurs parents, élèvent ou ont élevé seuls pendant au moins deux ans leurs frères et sœurs ;

2° Aux personnes élevant ou ayant élevé seuls pendant au moins deux ans un ou plusieurs enfants de leur famille devenus orphelins ;

3° Aux veufs et veuves de guerre qui ayant au décès de leur conjoint trois enfants et dont l'aîné a atteint l'âge de seize ans les ont élevés seuls ;

4° À toute personne ayant rendu des services exceptionnels dans le domaine de la famille.

La médaille peut être accordée à titre posthume si la proposition est faite dans les deux ans du décès de la mère ou du père.

Les personnes de nationalité étrangère, hors les ressortissants des États membres de l'Union européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen, ne peuvent bénéficier de la médaille de la famille que si elles sont en situation régulière au regard de la législation sur le séjour ou si elles sont titulaires d'un récépissé de demande de renouvellement de titre de séjour.

Nous continuons donc à assumer le secrétariat sur la base de dossiers souvent sans avis motivé des Maires et des services sociaux, ce qui rend l'instruction pour avis délicate.

Les dossiers de demandes doivent dorénavant être téléchargés sur le site de l'UDAF : www.udaf.org.

À signaler aussi que les postulantes doivent demander un extrait de casier B3 et le joindre avec les autres documents à fournir dans le dossier

En 2017, **27 dossiers** ont été **déposés, 25** ont reçu **un avis favorable.**

LE SERVICE "FAMILLE CONSEIL 88"

LABELLISÉ POINT INFO FAMILLE

- ○○❍○○ -

Les objectifs principaux du service

Le service **"Famille Conseil 88"** a pour objectif d'aider les familles dans leur vie quotidienne. Pour cela, nous pouvons :

1. **Documenter par le biais du service de documentation et du point accès Internet mis à disposition.**

2. **Faire de la prévention par le biais de l'information :**

   - Rédaction d'articles dans la Vie Familiale Vosgienne.
   - Réalisation de guides et de plaquettes.

3. **Renseigner, informer, orienter, aider les personnes en difficultés, entreprendre une conciliation en cas de litige.**

   - En indiquant les démarches à effectuer.
   - En effectuant le cas échéant lesdites démarches.
   - En aidant à la rédaction de correspondances.
   - En mettant en relation les personnes avec les organismes spécialisés concernés par leurs problèmes.

4. **Travailler en partenariat.**

- ○○❍○○ -

1. DOCUMENTER PAR LE BIAIS DU SERVICE DE DOCUMENTATION ET DU POINT ACCES INTERNET MIS A DISPOSITION

Voir chapitre suivant "le Service de Documentation"

2. FAIRE DE LA PREVENTION PAR LE BIAIS DE L'INFORMATION :

Le service "Famille Conseil 88" rédige des articles sur divers thèmes dans le journal "La Vie Familiale Vosgienne"

- Changement de prénom
- Le surendettement
- Mobilité bancaire
- Profiteur démarche en ligne
- Bail
- Transport aérien
- Responsabilité Assurance
- Litiges à l'étranger
- Internet / livraison
- Succession

3. RENSEIGNER, INFORMER, ORIENTER, AIDER LES PERSONNES EN DIFFICULTES, ENTREPRENDRE UNE CONCILIATION EN CAS DE LITIGE.

Le service a enregistré cette année **1291** demandes :

- 966 demandes par téléphone.
- 254 demandes par visite.
- 71 demandes par courrier.

Ces demandes sont principalement adressées par téléphone. Ce moyen de communication cumule deux avantages. D'une part, l'anonymat du demandeur est préservé et d'autre part, la réponse peut être donnée rapidement.

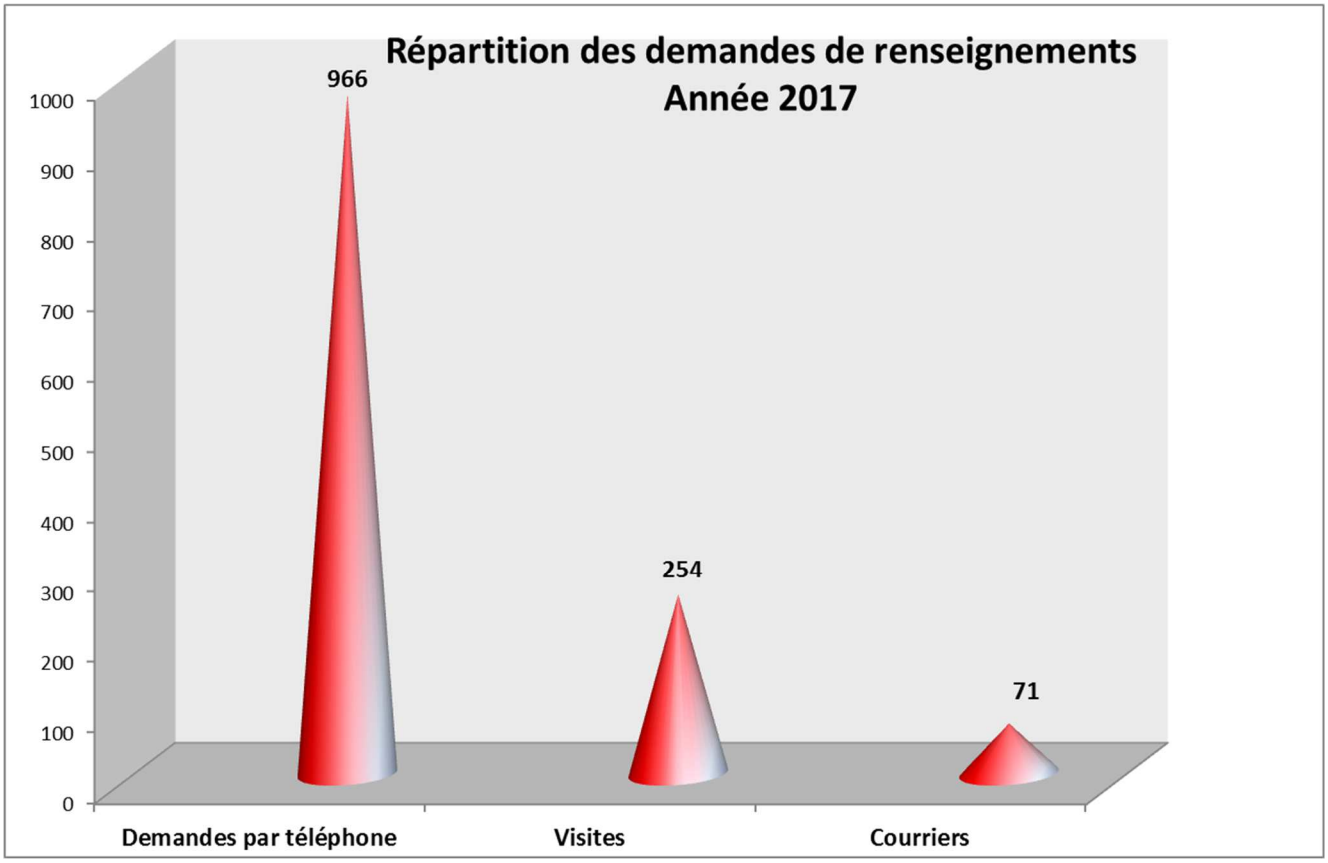

LES DEMANDES LES PLUS FREQUENTES

DROIT DE LA FAMILLE AVEC 323 DEMANDES

	THEMES	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Droit de la Famille	Divorce	3	5	4	2	2	6	4	5	12	10	10	7	**70**
	Séparation	3	4	5	2	4	5	2	4	7	5	4	3	**48**
	Séparation de corps		1		1	1		1		1		1		**6**
	Pension alimentaire/compensatoire	6	3	2	4	5	2	2	1	4	3	2	3	**37**
	Succession	5	1	4	3	1	2	1	2	5	3	2	3	**32**
	Tutelle/Curatelle	1	2	3	2	3	4	1	3	4	2	1	1	**27**
	Régime matrimonial	1	1		1		1		1			1	1	**7**
	Reconnaissance enfant	2	1	1		1		1	1	1	1	1	1	**11**
	Pacs		1	1		1			1		1	1		**6**
	Adoption		1	1					1	1		1		**5**
	Autorité parentale / Délégation AP	3	2	4	1		1	2	1	3	2	2	3	**24**
	Acquisition Nationalité/Visa	1	2	1	1	1	2	1	1	2	2	1	1	**16**
	Obligation alimentaire	1	2	1	1	2	1	1		1	1	2	2	**15**
	Action recherche intérêt des familles													**0**
	Regroupement familial	1		1		1			1		1			**5**
	Emancipation		1		1		1			1	1		1	**6**
	Violences Conjugales	1				1			1			1		**4**
	Action en contestation de paternité	1			1			1	1					**4**
	Total	**29**	**27**	**28**	**20**	**23**	**25**	**17**	**24**	**42**	**32**	**30**	**26**	**323**

LE DROIT DE L'IMMOBILIER AVEC 321 DEMANDES

	THEMES	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Droit Immobilier	Bail	25	22	30	24	26	12	10	9	27	32	24	18	**259**
	Troubles de Voisinage	2	1	1	1	1		1		1	1	1	1	**11**
	Copropriété	1	3	2	1	1	2	2	1	1	1	1	1	**17**
	Prêt Immobilier	1	1		1	1		1		1	1		1	**8**
	Vente / Achat	1		1				1			1			**4**
	Construction	1			1							1		**3**
	Bornage		1									1		**2**
	Compromis de vente	1					1			1		1		**4**
	SCI		1							1		1		**3**
	Bail commercial			1				1					1	**3**
	Certificat d'urbanisme	1							1			1		**3**
	Servitude			1		1		1			1			**4**
	Total	**33**	**29**	**36**	**28**	**30**	**15**	**17**	**11**	**32**	**37**	**31**	**22**	**321**

LE SURENDETTEMENT DES PARTICULIERS ET LA BANQUE AVEC 254 DEMANDES

	THEMES	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Banque-Créance	Banque	2	1	0	1	2	1	1	1	2	1	3	2	**17**
	Crédit	2	4	3	2	1	1		1	1	1	2	1	**19**
	Surendettement	20	21	24	18	16	10	7	4	20	18	22	9	**189**
	Saisie		1	1			1			1	1	1	1	**7**
	Recouvrement créance	2	3	1		1	1	1	1	1	2	1	2	**16**
	Sûreté / Cautionnement		1	1		1				1	1	1		**6**
	Total	**26**	**31**	**30**	**21**	**21**	**14**	**9**	**7**	**26**	**24**	**30**	**15**	**254**

LE DROIT DE LA CONSOMMATION AVEC 168 DEMANDES

	THEMES	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Droit de la Consommation	Garantie	4	2	3	1	1	1	1	1	2	1	1	2	**20**
	Livraison	3	2	1	1		2	1		2	1	1	4	**18**
	Démarchage à domicile	2	1	1		1		1	2	1	2	1	1	**13**
	Vente à distance/Achat @	3	2		1		1	1		1	2	2	1	**14**
	Annulation achat/contrat	3	2	1	1		1	1	4	3	3	5	2	**26**
	Exécution Contrat			1				2		1		1	1	**6**
	Energie (Eléctricité, eau, gaz)	3	2		1	1			1		1	1	2	**12**
	Téléphonie Internet	3	2	4	2	1	1	2	2	2	1	3	1	**24**
	Travaux/réparations	2	1		1	1	1		1	1	1	1	1	**11**
	Facture / Devis	2	1	1	1			2		1			1	**9**
	Automobile		1		1					1		1		**4**
	Arrhes/acompte	1	2			2	2	2			1		1	**11**
	Total	**26**	**18**	**12**	**10**	**7**	**9**	**13**	**11**	**15**	**13**	**17**	**17**	**168**

LES AUTRES THEMES

	THEMES	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Autres thèmes	Aides sociales	3	2	4	2	3	1	2	1	3	3	1	2	**27**
	Assurances	4	2	3	1	4	1	2	1	4	3	4	2	**31**
	Aide Juridictionnelle	2	1	2	1	1	2	1	1	1	2	3	2	**19**
	Droit du Travail	5	3	4	6	1	3	3	2	4	4	6	2	**43**
	Droit Pénal	1	3	2	2	2	3	1	1	1	1	2	1	**20**
	Droit Fiscal	1		1	1	3		1				1		**8**
	Droit des sociétés			1		2					1	1		**5**
	Liquidation judiciaire	1		1	1	1		1	1			1	1	**8**
	Exécution jugement/procédure	3	4	3	5	2	1	2	1	1	2	2	1	**27**
	Fonctionnement association		1	1	1		1	1	1	1	1	1		**9**
	Injonction de payer/faire	1	3	1	1		1	1		1	1	1	1	**12**
	Paiement indû	1			1			1	1	2		2		**8**
	Retraite/Pension de reversion	2		1		1		1		1	1	1		**8**
	Total	**24**	**19**	**24**	**22**	**20**	**13**	**17**	**10**	**19**	**19**	**26**	**12**	**225**

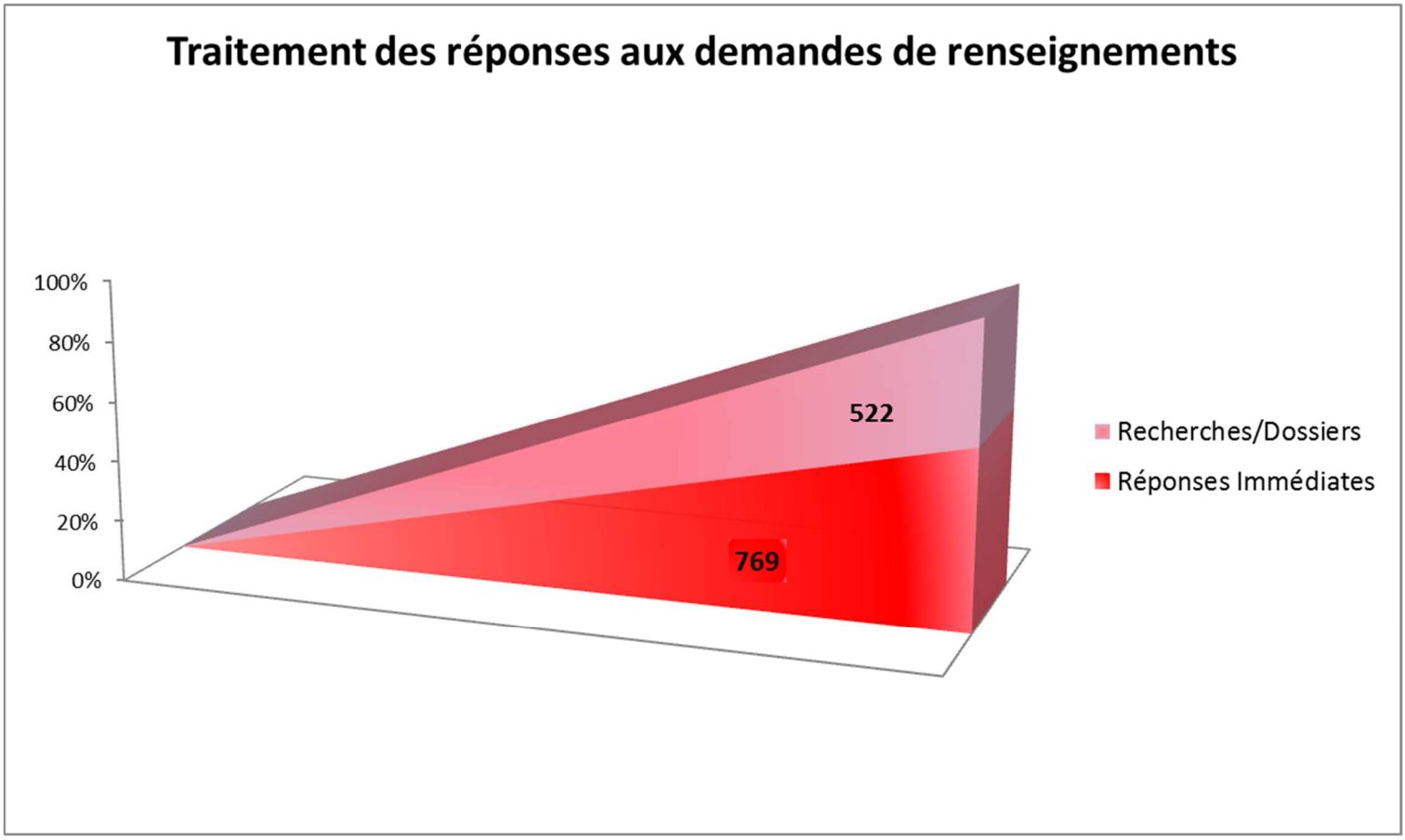

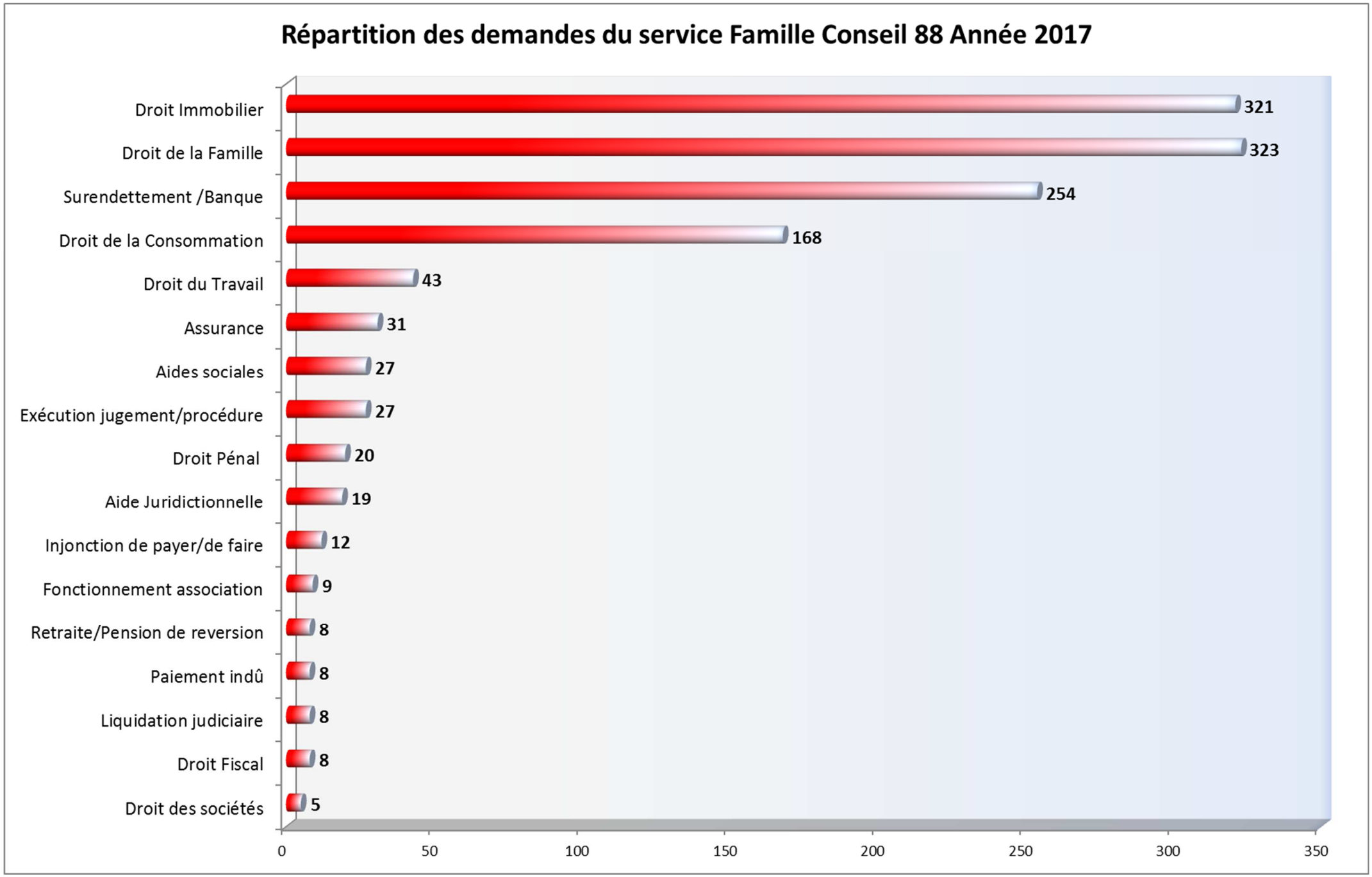
Répartition des demandes du service Famille Conseil 88 Année 2017
Droit Immobilier
321
Droit de la Famille
323
Surendettement /Banque
254
Droit de la Consommation
168
Droit du Travail
43
Assurance
31
Aides sociales
27
Exécution jugement/procédure
27
Droit Pénal
20
Aide Juridictionnelle
19
Injonction de payer/de faire
12
Fonctionnement association
9
Retraite/Pension de reversion
8
Paiement indû
8
Liquidation judiciaire
8
Droit Fiscal
8
Droit des sociétés
5
0
50
100
150
200
250
300
350

- ○○❍○○ -

LE SERVICE DOCUMENTATION

- ○○❍○○ -

La documentation de l'UDAF concerne de nombreux domaines et se trouve régulièrement mise à jour, notamment grâce aux périodiques. En outre, le service documentaire de l'UNAF peut fournir rapidement des documents complémentaires sur demande.

Toutes les personnes intéressées peuvent venir consulter sur place revues et ouvrages durant les heures d'ouverture de nos bureaux et en demander des photocopies. Elles peuvent par ailleurs emporter les dépliants d'information mis à leur disposition et qui les intéressent.

Nous disposons de plus de **1500 livres**, qui peuvent être empruntés.

Des dossiers peuvent également être constitués sur des thèmes précis : il suffit d'en faire la demande suffisamment à l'avance afin que nous puissions vous satisfaire au mieux.

Pour toute demande spécifique, vous pouvez vous adresser à "Famille Conseil 88".

Le service reçoit régulièrement, outre les revues auxquelles il est abonné, les catalogues des promoteurs de séjours et vacances en tous genres, que vous pouvez consulter.

CE SERVICE EST TOTALEMENT GRATUIT.

D'autre part, le service est désormais équipé d'un ordinateur à disposition du public avec un accès à Internet.

✧ ✧ ✧

LISTE DES REVUES DISPONIBLES AU SERVICE DE DOCUMENTATION

AFFAIRES SOCIALES

- Vies de famille (C.A.F.)
- Le délégué au C.C.A.S.
- Travail Social Actualités (T.S.A.) Hebdo
- Travail Social Actualités (T.S.A.) Bulletin législatif
- Actions et territoires du social ACTES (UNCCAS)
- Bulletin d'information (M.S.A.)
- Informations sociales (C.N.A.F.)

CONSOMMATION

- Lettre de la Commission de Sécurité de Consommateurs
- Actualités Consommation, Concurrence et Répression des Fraudes
- Bloc Notes « Vie Quotidienne » (U.N.A.F.)
- Consommation et Modes de Vie (C.R.E.D.O.C.)
- I.N.C. Hebdo
- 60 Millions de Consommateurs
- Que Choisir (U.F.C.)
- Le Particulier

ECONOMIE ET VIE LOCALE

- INSEE Actualités
- Tendances (INSEE Lorraine)
- Economie Lorraine (INSEE)
- Rhin Meuse Infos
- Habitat actualité (A.N.I.L.)
- Hommes et Métiers (Chambre des Métiers)
- Jeunes Emplois et Territoire

ENSEIGNEMENT - EDUCATION

- L'Ecole des Parents (F.N.E.P.E.)
- Le Monde de l'Education
- La lettre de l'Education : Le Monde

MOUVEMENTS FAMILIAUX

- La vie des A.F.C
- Le Lien (M.F.R.E.O.)
- Le lien (ADMR)
- Réalités Familiales (U.N.A.F.)
- L'Echo des Multiples (Jumeaux et plus)
- Vivre ensemble (Journal de l'U.N.A.P.E.I.)
- Solidaires (FAVEC)
- La Vie Familiale Vosgienne (U.D.A.F. des Vosges)

SANTE

- Bloc Note Santé (U.N.A.F.)
- La Santé de l'Homme (C.F.E.S.)
- La lettre (Fondation pour la santé)
- Psychologies Magazine
- Alimentation et précarité (Centre de Recherches et d'Informations Nutritionnelles)

SOCIETE

- A propos de … (U.N.A.F.)
- Population et Société
- Prostitution et Société (Mouvement du Nid)
- Démocratie Locale

ASSOCIATION

- Associations Mode d'Emploi
- Le journal de l'animation
- La vie associative

DROIT

- Recueil Dalloz
- Actualité Juridique Famille

ET TOUJOURS

GUIDES

❑ Agir en justice	Editions Prat
❑ Succession	Editions Prat
❑ Lamy Associations	Editions Lamy
❑ Lamy Concurrence Distribution Consommation	Editions Lamy
❑ Dictionnaire Permanent Action Sociale	Editions Législatives
❑ Dictionnaire Permanent Social	Editions Législatives
❑ Le Guide du Logement et de l'Habitat	Editions E.S.F
❑ Propriétaire et locataire	Editions Prat
❑ Guide juridique pratique du Consommateur	Editions du Puits Fleuri
❑ Le Guide Familial	Editions E.S.F
❑ Le Conseiller Juridique du salarié	Editions Prat
❑ Guide de toutes les formalités	Editions Prat
❑ Divorce, séparation de corps	Editions du Puits Fleuri

CODES

❑ Code de la Consommation	Prat
❑ Code de Commerce	Dalloz
❑ Code Civil	Litec
❑ Nouveau Code de Procédure Civile	Dalloz
❑ Code Pénal	Litec
❑ Code de Procédure Pénale	Litec
❑ Code de la Construction et de l'Habitat	Dalloz
❑ Code des Assurances	Dalloz
❑ Code Administratif	Dalloz
❑ Code de la Sécurité Sociale	Dalloz
❑ Code de l'Action Sociale	Dalloz
❑ Code Rural	Dalloz

OBSERVATOIRE DE LA FAMILLE

Depuis le 6 Mai 2008, notre Observatoire de la Famille avait un rayonnement significatif puisque nous avons produit des enquêtes avec des taux de réponses magnifiques.

Nos rapports de questionnement comprenaient toujours quatre parties :

- Les statistiques
- Les constats
- Les préconisations
- Et une conclusion pour orienter la voie à suivre pour que lesdites préconisations soient applicables. En cela, nous étions les seuls à dresser une vraie étude, nos collègues des autres UDAF se bornant à ne dresser qu'un état statistique des réponses avec quelques commentaires.

Les rôles étaient répartis entre Babacar KANE qui réalisait la première partie et dressait un pré constat et Bernard REMY qui validait les constats avec lui et rédigeait les préconisations et les constats.

La compétence de notre Chargé d'étude et les logiciels spécialisés que nous avions acquis, faisaient que nous étions sollicités par plusieurs UDAF pour l'exploitation des réponses à leurs enquêtes.

Malheureusement fin 2017, il a été décidé d'arrêter l'Observatoire de la Famille pour deux raisons :

- L'annonce de la quasi obligation de passer par la signature d'une convention CNAF-UNAF, à l'utilisation d'un fichier CNAF et de faire des enquêtes uniquement en ligne. Rappelons que jusque-là, nous achetions un fichier à Médiapost et nous adressions nos questionnaires par voie postale avec une enveloppe T et une lettre d'accompagnement comportant tous les logos de nos partenaires : DDCSPP, CAF, MS et Association Vosgienne des Maires. Cela donnait vraiment un caractère officiel à notre enquête.
  Dans le cadre de la convention CNAF-UNAF, une simple lettre que nous pouvions quelque peu personnaliser, était adressé directement aux familles retenues en fonction des critères nécessaires pour satisfaire à la thématique choisie.

- Sentant qu'avec ce processus, il n'aurait plus que les enquêtes départementales à traiter, notre Chargé d'étude à trouver un poste par ailleurs et a quitté l'UDAF.

Néanmoins, nous avons maintenu quelques heures par semaines en CDD à M. KANE, ce qui lui a permis de terminer les enquêtes pour certaines UDAF et de réaliser avec notre Directeur la partie "statistiques" et les constats de notre enquête départementale sur les modes de garde.

Il reste à M. REMY à écrire les préconisations et la conclusion de ce rapport qui comprenait deux parties :

- Modes de garde pour les 0 - 3 ans

- et modes de garde pour les 3 - 6 ans.

L'ACTIVITÉ 2017

Travaux extérieurs

Cela a concerné les unions suivantes :

- URAF d'Alsace (UDAF 67 - UDAF 68) : enquête "Être parents d'enfant(s) de 6 à 12 ans".

- UDAF de l'Aisne, de l'Essonne, de Seine Saint Denis : enquête "Être parents d'enfant(s) de 6 à 12 ans".

- UDAF 67 : enquête de satisfaction d'un service d'engagement des familles. Rapport 1.

- UDAF 67 : enquête de satisfaction d'un service d'engagement des familles. Rapport 2.

- UDAF 67 : enquête de satisfaction d'un service d'engagement des familles. Rapport 3.

Observatoire de la Famille

- Enquête nationale sur les familles de 3 enfants et plus en ligne (convention CNAF-UNAF), analyse de la synthèse des retours faibles qui n'ont pas permis une exploitation des données et l'élaboration des rapports.
  Le nombre de réponses auraient conduit à des constats erronés.

- Enquête départementale : dépouillement de l'enquête sur les modes de garde (statistiques et constats).

C'est bien sûr avec grands regrets que l'Observatoire de la Famille cesse, pour l'instant, ses travaux à l'UDAF. Peut-être y reviendra-t-on dans l'avenir ?

ACTION FAMILIALE 2017

ACTION DÉPARTEMENTALE

Tout au long de l'année 2017, M. FONTAINE, Mme CONRAUX et M. REMY ont participé à des réunions plénières ou des ateliers concernant la mise en place du SDAASP : Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accès des Services au Public.

Ce travail s'inscrivait sous forme de consultations suite à un diagnostic très complet réalisé par le Cabinet TC Conseils.

Huit ateliers participatifs ont permis, avec tous les acteurs concernés, élus, associatifs ou organismes et administrations, d'entrer dans les territoires pour appréhender la présence des services publics, privés ou associatifs, mais aussi les carences et des pistes de solutions. Les cinq thèmes ciblés étaient : la santé, les personnes âgées, la jeunesse, l'accès aux services publics et aux acteurs de médiation numérique.

Tout au long de l'année : l'UDAF, par l'intermédiaire de Jean-Marie FONATINE, a participé aux travaux d'ADEMAT (Association de Défense de la MATernité de Remiremont). Ce dossier reste encore sensible et il semblerait que, progressivement, cette défense devienne de plus en plus vaine …

Durant toute l'année : Jean-Marie FONTAINE et Bernard REMY ont participé à des Comités de pilotage pour mettre en place une MDA dans les Vosges.

Mars 2017 : l'UDAF des Vosges a relayé dans son réseau, sur son site et dans son journal, la campagne officielle de l'UNAF auprès des candidats à l'élection présidentielle sur le thème : "Donner confiance aux familles : 10 propositions pour un pacte quinquennal en faveur des familles".

Le 13 Mars : Mme Sylvie CONRAUX est élue 1ère Vice-Présidente du Bureau de l'UDAF en remplacement de M. Christophe CAPARROS.

Le 15 Mai : l'UDAF a agréé l'association "Fédération MFR des Territoires Haut Marnais et Vosgiens" qui regroupe les Fédérations départementales MFR et leurs Maisons Familiales Rurales de Haute Marne et des Vosges. Jean-Paul MICLO, Président de la MFR de Ramonchamp et ex Président de la Fédération des Vosges en est le Président.

Le 15 Mai : suite à une sollicitation de l'ARS, nous avons désigné, dans les Commissions Des Usagers d'établissements hospitaliers et de services du secteur médico-social, 10 représentants (titulaires ou suppléants) à Épinal, Bruyères, Lamarche, Neufchâteau, Remiremont et Senones. Nous étions déjà présents dans certaines autres CDU.

Le 15 Mai : M. REMY a signé une convention avec l'association AMI pour une opération asso solidaire environnementale concernant la récupération des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE).

Le 5 Septembre : suite à des appels à l'UDAF, le Conseil d'Administration a abordé l'augmentation brutale des tarifs des trains TER qui peut atteindre sur certaines lignes 200%.

Après un premier contact, l'explication avancée était un alignement sur les tarifs alsaciens. Une lettre va être adressée au Président de la commission des transports du Conseil régional qui n'est autre que David VALENCE, Maire de Saint Dié.

Le 5 Septembre : l'UDAF ne peut envisager le recours à des emplois aidés, le processus est stoppé et ne sera que partiellement repris début 2018.

Du 9 au 21 Octobre : l'UDAF a été présente dans le cadre des semaines sur la parentalité. Présence de Bernard REMY au Comité de pilotage à la CAF, participation de notre Directeur à la table-ronde d'ouverture des semaines et animation d'un atelier.
102 manifestations étaient au programme dont, à l'ouverture, l'exposé de Martine SAS-BARONDEAU, Sociologue, sur le thème "Tous ensemble pour éduquer".
Le tableau de l'ensemble du programme a été repris dans notre journal et plusieurs organisateurs d'animations diverses ou portes ouvertes nous en ont remercié.

Les 29 Juin, 25 Juillet et 31 Août : M. Yves ROUET a participé aux travaux du Comité de suivi "sécheresse" en Préfecture.

Le 7 Octobre : l'UDAF a tenu son séminaire annuel animé par un Directeur de Projet de la Société VEGA Communications.
Un pré-cahier des charges est en cours avec cette société pour le relooking de notre site internet et notre présence sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter).

Le 11 septembre : M. REMY était présent à l'inauguration de la MDAJA à Épinal. Il est sollicité pour siéger au Comité de technique qui comprend 6 membres autour du Directeur Éric VALENTIN. Il s'est réuni une première fois le 20 Septembre.

Le 21 Octobre : M. FONTAINE a participé au Congrès de le Fédération National des Accidentés du Travail et des Handicapés (FNATH). Le Président national était présent. M. FONTAINE a eu la parole pour présenter l'UDAF.

Le 9 Novembre : M. FONTAINE a participé à la Rotonde à Thaon les Vosges à une réunion territoriale "Plan Vosges - Ambition 2021".

Le 9 Novembre : nous avons sollicité Nicolas BRUN, chargé du Pôle Santé à l'UNAF pour qu'il intervienne sur le nouveau règlement intérieur des Groupements Hospitaliers de Territoire. Dans celui-ci, tous les représentants qui y siègent devaient respecter dorénavant un secret absolu pour toutes les réunions (ordre du jour, débats, comptes rendus). Comment nos représentant ou les élus dans une telle situation peuvent-ils rendre compte de leur mandat ? Notre intervention a été porteuse et ledit règlement intérieur a été assoupli.

Le 10 Novembre : M. Yves ROUET a représenté l'UDAF à la marche "Alerte sur la vie associative". Les associations sont inquiètes. À la baisse des dotations publiques, au gel des crédits "politique de la ville", à la remise en cause de la réforme sur les rythmes éducatifs et à la disparition du Ministère de la jeunesse et de la vie associative vient de s'ajouter la suppression des emplois aidés.
Un collectif regroupant les grandes fédérations vosgiennes a incité ce rassemblement le 10 Novembre avec des débats de rue, un pique-nique et une marche alerte. Nous sommes solidaires de cette démarche.

Le 29 Novembre : une réunion de travail a eu lieu entre une délégation de l'UDAF et des membres de l'ADMR au siège de cette dernière.

L'objet était de les interroger sur la communication performante dans leur Mouvement que ce soit au niveau départemental et plus encore, national. Des partenariats ont même été envisagés. Une bonne réunion de travail et un accueil cordial de la Fédération ADMR nous ont conduits à des débats efficaces.

Le 29 Novembre : M. REMY a présidé, comme chaque année, l'Assemblée Générale de la copropriété du bâtiment B de la Magdeleine où se situent nos locaux. Point sur les travaux en cours, acceptation de nouveaux travaux, présentation de la grille de répartition des charges entre copropriétaires et acceptation de la ville d'Épinal de rester syndic à titre gratuit. Merci donc pour ce concours efficace qui se conduit dans des conditions harmonieuses.

Le 4 Décembre : M. REMY a présenté au Conseil d'Administration les protestations de l'UNAF sur l'avenir des aides personnelles au logement. La diminution de ces aides de 5 € par mois pour l'ensemble des allocataires, effective depuis Octobre 2017 mais aussi d'autres mesures entraineront pour les organismes HLM une perte de recette de 1,5 Milliard d'euros en 2018.
Ceci risque de se traduire par la réduction ou l'annulation de programmes de nouveaux logements pour les familles modestes mais aussi par des reports de rénovations ou d'entretiens de parc existant.
Comment dans ces conditions annoncer un grand programme de constructions qui fera baisser le coût des loyers et qui permettra aux locataires ainsi de compenser cette baisse des aides au logement.
Même si cela était, la baisse de 5 € est déjà pratiquée mais les programmes de construction mettront plusieurs années pour aboutir à une offre plus large pour les familles.

Le 20 Décembre : nous avons rencontré David VALENCE, Vice-président du Conseil Régional à l'antenne d'Épinal pour évoquer l'augmentation des tarifs des trains TER. En fait, il y a eu un déficit de communication sur l'évolution des tarifs. L'idée est d'inciter les usagers à s'abonner et ainsi à retrouver quasiment le niveau des anciens tarifs. D'après David VALENCE au bout de 3 voyages l'abonnement est amorti…

AU PLAN RÉGIONAL

Le 14 Juin : l'URAF de Lorraine a tenu son Assemblée Générale de dissolution. Une procédure lourde et un conflit à régler avec un Président d'UDAF qui était en faute et qu'il fallait sanctionner. M. REMY a assuré toute la partie juridique et administrative de cette opération délicate car il fallait aussi judicieusement répartir l'actif entre les quatre UDAF. L'UNAF qui ne nous a pas vraiment aidé, a validé tout le processus.

Le 11 Juillet : l'UDAF des Vosges qui siégeait au CISS Lorraine (Collectif Interassociatif Sur la Santé) est entrée dans l'URAASS, nouvelle appellation pour la Région Grand Est.

Le 20 juin : Jean-Marie FONTAINE, Sylvie CONRAUX, Michel PIERRAT-LABOLLE et Bernard REMY ont assisté au Conseil d'Administration de l'URAF Grand Est.
Nous en sommes au début du processus, les URAF des 3 anciennes régions sont dissoutes ou en passe de l'être, et une nouvelle convention est signée par les 9 départements entre eux-mêmes et l'URAF. L'UDAF de Meurthe et Moselle ne souhaite pas y participer.
Pour son financement, deux demandes de subvention sont en cours au Conseil Régional dont une pour une aide à l'emploi associatif.
Concernant le CESER, nous espérons avoir 2 postes, nous en avions 5 sur les 3 anciennes Régions.
Enfin, des journées régionales CAF et commissions de contrôle seront bientôt mises en place.

Le 11 Juillet : M. FONTAINE a assisté à l'Assemblée générale constitutive de France Assos Santé Grand Est.

Le 14 Novembre : Mme Sylvie CONRAUX et M. Bernard REMY assistaient à un Conseil d'Administration de l'URAF Grand Est. Une réunion difficile à la fois pour la décision concernant les indemnités du délégué au CESER mais aussi pour le vote du budget 2018. Cette réunion a été totalement négative suite à des décisions isolées et inappropriées de la Présidente. La rencontre s'est terminée en toute confusion. Un Conseil d'Administration sera reprogrammé début 2018 pour tout remettre à plat.

Le 12 Décembre : M. FONTAINE a assisté à la réunion régionale des associations de consommateurs organisée par la Poste. L'ambition de la Poste en 2020 est de devenir la première entreprise de services à la personne. La Poste propose déjà une nouvelle activité "Veiller sur mes parents" : des visites régulières du facteur au domicile des personnes âgées avec un service de téléassistance et une mise en relation pour des petits dépannages.

AU PLAN NATIONAL

Les 18 et 19 Mars : M. FONTAINE a assisté à la rencontre des Présidents et Directeurs d'UDAF à Montauban.
Ont été abordés :

- La représentativité de l'UNAF et des UDAF qui ne dépend pas uniquement du nombre de ses effectifs mais de missions fixées au travers d'une loi.
- Les élections dans les organismes de Sécurité Sociale.
- Le champ d'action de l'UNAF qui ne cesse de s'étendre.
- Le catalogue des formations de l'UNAFOR.
- Le rapport de la Cour des comptes sur l'UNAF avec quelques propositions étonnantes comme la suppression des URAF, les insuffisances de l'UNAF comme tête de réseau notamment dans le suivi de l'utilisation du Fonds Spécial ou encore le vote des Mouvements en parallèle des UDAF aux Assemblées Générales de l'UNAF.
- Le rapport d'étapes sur le rapport moral de l'UNAF sur le développement associatif.
- La mise en place du portail "REZO" qui permet à toutes les UDAF de saisir leurs infos, leurs rapports, leurs comptes rendus au fil de l'eau.
- Le point sur les Conventions d'Objectifs qui représentent pour les 99 UDAF de la Métropole et d'Outre-Mer, 412 actions.

Les 24 et 25 Juin : MM. FONTAINE et REMY ont assisté à l'Assemblée Générale de l'UNAF à Blois en présence de Mme BUZYN, notre Ministre de tutelle.
Plusieurs temps forts :

- Le point d'étapes sur le rapport moral de l'UNAF (2016-2020) sur le développement associatif.
- Le point sur les échanges avec la Cour des comptes.
- Une table-ronde d'experts sur les vulnérabilités.
- Une Assemblée Générale Extraordinaire modifiant les statuts types UDAF-URAF-UNAF.
- Un travail va être engagé sur les délégations.

Les 13 et 14 octobre : MM. FONTAINE et REMY étaient présents aux journées des Présidents et Directeurs d'UDAF à Paris.
Ont été abordés :

- La nouvelle réglementation sur les données personnelles.
- Le renforcement de la sécurité dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux.

- Le financement des mandataires des services de Mandataires Judiciaires de la Protection des Majeurs (MJPA).
- Le point sur l'évolution des testes pout l'Information et le Soutien des Tuteurs Familiaux (ISTF).
- La baisse annoncée des aides au logement par des experts réunis en table-ronde.
- Les délégations de pouvoirs dans les UDAF.
- Le résultat de l'enquête UNAF auprès des UDAF sur l'impact de la suppression des emplois aidés.

Le 10 Novembre : Mme CONRAUX et M. REMY ont assisté à Lille à la journée des référents des Plan Locaux de Développement Associatif.
Ont été évoqués :

- Le rôle des Mouvements dans le PLDA.
- Le rôle des URAF dans le PLDA.
- Le projet associatif de l'UDAF et le PLDA.
- La mobilisation des Conseils d'Administration pour le PLDA.

M. REMY a été réquisitionné en dernière minute pour animer un carrefour d'une quarantaine de personnes sur les outils d'évolution mis ou à mettre en place pour les PLDA. Débats difficiles à manager parce que les UDAF sont à un niveau d'avancées très différent. Certaines n'avaient même encore rien commencé.

À toutes ces réunions, s'ajoutent les rencontres informelles, les réponses à des demandes d'intervention sur des thématiques ou des problèmes statutaires des Associations et des Mouvements.
Enfin, il faut souligner l'activité de nos Administrateurs-Ambassadeur qui, dorénavant, assistent quasiment à toutes les Assemblées Générales des 92 Associations et Mouvements qui composent l'UDAF.

Ceci représente encore une charge importante répartie entre le Président, les Administrateurs, le Directeur et la Juriste de l'UDAF.